

Trame type de rapport financier et d'activité dans le cadre de la production d'un ERRD

L'objectif de ce document est d'aider les gestionnaires d'ESSMS à structurer leur rapport financier et d'activité, en rappelant les thématiques à aborder et les éléments attendus assortis d'une proposition de présentation, pour éclairer les autorités de tarification et de contrôle sur les éléments contenus dans l'ERRD.

Les éléments transmis doivent permettre de comprendre les réalisations de l'exercice écoulé notamment au travers de l'activité réalisée, les écarts avec la projection initiale contenue dans l'EPRD, et d'expliquer la situation financière en fin d'exercice.

Le rapport permet également d'expliquer les choix (ou les propositions en l'absence de CPOM) d'affectation de résultat retracés dans le cadre normalisé d'ERRD.

Le rapport complète les cadres normalisés ERRD, il doit contenir des commentaires et analyses permettant d'expliquer les données qui y figurent de façon claire et concise, et la reproduction de tableaux issus des cadres normalisés n'est pas recommandée.

Nous vous proposons, en plus du contenu, un nombre de pages pour chacune des rubriques. Il ne s'agit bien évidemment que d'une indication : le contenu doit être adapté en fonction de votre périmètre ERRD ainsi que du contexte et des enjeux.

RAPPORT FINANCIER ET D'ACTIVITE

ERRD

Exercice 20XX

[Raison sociale et adresse de la structure]

[Type d'établissement]

[Logo de la structure]

SOMMAIRE

Présentation de l'établissement (<i>1 à 2 pages</i>).....	4
1. Présentation de l'OG.....	4
2. Présentation succincte de la structure ou du service	4
3. Faits marquants de l'exercice	4
Activité et fonctionnement (<i>1 à 2 pages par type d'activité</i>)	4
1. Rappel des objectifs du CPOM.....	4
2. Activité réalisée de l'exercice	5
Exécution budgétaire de l'exercice (<i>2 à 3 pages par CR/ensemble de CR</i>).....	5
1. Charges.....	5
Groupe 1 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante.....	5
Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel	6
Groupe 3 – Dépenses afférentes à la structure	6
2. Produits	6
Groupe 1 – Produits de la tarification.....	6
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation.....	7
Groupe 3 – Produits financiers, exceptionnels et non encaissables.....	7
Situation financière de l'ensemble du périmètre ERRD en fin d'exercice (<i>2 à 3 pages</i>).....	7
1. Le tableau de financement de l'année N.....	7
2. Analyse de l'évolution de la situation financière sur N.....	7
Bilan	8
Marge brute d'exploitation et CAF	8
Fond de roulement et trésorerie	8
Ratios de structure financière	8
Affectation des résultats (<i>maximum ½ page par CRP</i>)	8
1. Rappel des priorités d'affectation du CPOM	8
2. Calcul du résultat à affecter et explication de l'affectation	8

Présentation de l'établissement (1 à 2 pages)

1. Présentation de l'OG

- Raison sociale
- FINESS Juridique
- Adresse
- Présidence
- Nom Directeur/Directrice

2. Présentation succincte de la structure ou du service

Proposition de contenu :

Présenter succinctement la structure en rappelant le type de public accueilli, l'organisation interne (organigramme par exemple), l'existence d'éventuelles coopérations territoriales, les principales dispositions du CPOM, ... en ayant en tête que, du fait de l'organisation interne des autorités de tarification et de contrôle, ce n'est pas nécessairement votre interlocuteur habituel qui analyse votre ERRD.

3. Faits marquants de l'exercice

Proposition de contenu :

Rappel du contexte, des enjeux et des grandes orientations de l'OG ayant eu un impact sur les établissements qu'il gère :

- Faits marquants pour la structure ayant impacté le fonctionnement pendant l'année : orientations nationales, environnement économique, changements organisationnels, ressources humaines, communication, infrastructures, CPOM...
- Enjeux principaux (plan de retours à l'équilibre, projets d'investissement, gestion de la trésorerie, ...)

Activité et fonctionnement (1 à 2 pages par type d'activité)

1. Rappel des objectifs du CPOM

Proposition de contenu :

Reprendre ici de façon synthétique les objectifs retenus dans le CPOM, en particulier ceux concernant l'exercice écoulé

2. Activité réalisée de l'exercice

Proposition de contenu :

Reprendre pour chaque compte de résultat les données d'activité globale, éventuellement assorties d'une sélection d'indicateurs pertinents (activité par tranche d'âge et moyenne d'âge, origine, rotation des résidents, ...) sans chercher à reprendre l'ensemble des données, notamment celles qui sont déjà contenues dans l'annexe activité, et celles qui seront remontées dans le tableau de bord de la performance du secteur médico-social.

Expliquer l'écart entre l'activité prévisionnelle (au sens de l'annexe activité de l'EPRD) et l'activité réalisée.

Ajouter des précisions sur les bénéficiaires de l'aide sociale, les bénéficiaires de l'amendement « Creton », détailler si pertinent l'activité par type d'accueil (permanent, temporaire, par type de logement, ...).

Privilégier les explications sur les grandes tendances à l'exposé exhaustif de données statistiques, et faire le lien avec les objectifs du CPOM.

Exécution budgétaire de l'exercice (2 à 3 pages par CR/ensemble de CR)

Recommandations :

Expliquer les recettes et des dépenses du périmètre de l'ERRD, leur progression par rapport aux années précédentes et les écarts entre l'EPRD et l'ERRD, en se concentrant sur les principaux postes. Pour la comparaison avec l'EPRD, il est proposé de se baser sur l'EPRD affecté des décisions modificatives successives, adressées en amont aux autorités de tarification et de contrôle.

Réaliser l'exercice de façon consolidée puis pour chaque compte de résultat (CR) de l'ERRD, ou pour chaque ensemble de CR comparables

Ex : Les charges de personnel salarié s'élèvent à XXX €, en augmentation de YYY€, soit + Z1 % par rapport à la réalisation N-1 (et + Z2 % par rapport à l'EPRD). Cette évolution est liée à un effet volume (+XX ETP rémunérés entre N-1 et N, en lien avec l'activité / l'absentéisme) et à un effet GVT et structure (progression du coût moyen par ETP de XX% entre N-1 et N). L'écart avec la prévision contenue dans l'EPRD est lié à ...

1. Charges

Groupe 1 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Propositions de contenu :

Indiquer le montant total du groupe de dépenses et son évolution en € et en % par rapport aux réalisations N-1 et expliquer les écarts par rapport à l'EPRD N ; détailler uniquement certains gros postes de charge à l'évolution marquée (ex : restauration, lingerie...)

Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel

Propositions de contenu :

Indiquer le coût global des dépenses de personnel salarié (hors compte 62) de l'année N avec une comparaison par rapport à N-1 et à l'EPRD N en € et en %

Décomposer l'impact des différents effets : effet prix, effet volume en lien avec l'absentéisme et l'activité (en s'appuyant sur les données du TER), effet structure éventuel / en cas de subrogation, mettre en parallèle les évolutions avec celles des remboursements de charges de personnel

Si le montant est significatif, analyser les évolutions des dépenses de personnel extérieur (compte 62) en parallèle, notamment les dépenses d'intérim.

En cas d'écarts entre le montant des dépenses de Groupe II et le montant indiqué dans le TER, expliquer leur origine.

Faire le lien avec les indicateurs du tableau de bord de la performance du secteur médico-social relatifs aux ressources humaines pertinents.

Groupe 3 – Dépenses afférentes à la structure

Propositions de contenu :

Indiquer le montant total du groupe de dépenses hors charges non décaissables et son évolution en € et en % par rapport aux réalisations N-1 et à l'EPRD N ; détailler uniquement certains gros postes de charge à l'évolution marquée (ex : maintenance, assurance, ...)

Faire un focus sur les frais de siège (le cas échéant : date d'autorisation, taux autorisé, montant du budget du siège, effectif et ETP du siège, ...)

Pour les charges exceptionnelles et les dotations aux amortissements et provisions et aux fonds dédiés, faire un focus sur les évolutions notables, les écritures spécifiques (notamment le lien entre les dépenses enregistrées et le fléchage des crédits, par exemple les crédits non reconductibles), et les commentaires sur le tableau des provisions et des dépréciations

En cas de projet immobilier en cours, faire un focus sur les dotations aux amortissements, les charges d'intérêt, les éventuelles dotations aux provisions ou fonds dédiés, en comparaison des éléments prévus dans le PPI validé (rappeler la date de validation du PPI)

2. Produits

Groupe 1 – Produits de la tarification

Propositions de contenu :

Détailler les produits de tarification reportés dans les cadres normalisés en fonction de leur financeur, en lien avec l'activité réalisée

Intégrer les précisions éventuelles demandées par les différentes autorités de tarification en complément des données des cadres normalisés (dans le texte du rapport ou en annexe)

Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation

Propositions de contenu :

Pour les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, détailler les produits issus de la participation des résidents (participation au prix de journée ou forfait journalier selon le type d'ESSMS), en lien avec l'activité réalisée
Détailler uniquement les autres postes significatifs

Groupe 3 – Produits financiers, exceptionnels et non encaissables

Propositions de contenu :

Faire des commentaires sur les produits financiers, exceptionnels et autres si existants
Faire des commentaires sur les reprises sur provisions et fonds dédiés, à partir des données de l'onglet « Tableau des provisions et des dépréciations »
Détailler la décomposition des réintégrations de quote-part de subvention au résultat

Situation financière de l'ensemble du périmètre ERRD en fin d'exercice (2 à 3 pages)

1. Le tableau de financement de l'année N

En lien avec le PPI validé, décomposer les financements du Tableau de Financement (nouvelle subvention, nouvel emprunt, cession, autres) ; ainsi que les emplois, notamment les investissements réalisés sur l'année (par nature / ESMS) et le remboursement du capital des emprunts.

2. Analyse de l'évolution de la situation financière sur N

Propositions de contenu :

Expliquer certains postes du bilan, ayant un impact sur le niveau de trésorerie et/ou la lecture possible de la situation financière par les autorités de tarification

En s'appuyant sur les différents ratios contenus dans le cadre normalisé d'ERRD, réaliser une analyse de la situation financière :

- Qualifier l'évolution (par rapport à N-1) et le niveau des différents indicateurs par référence aux valeurs cibles mentionnées dans le cadre normalisé
- Avancer des éléments d'explication de ces tendances
- Projeter des évolutions souhaitées / attendues, en lien avec les projets pour les années N+1 et suivantes

Ex : Le besoin en fonds de roulement correspond à XX jours de charges, contre YY jours en N-1 (+XX%) ; cette évolution est liée à des difficultés de recouvrement des produits de tarification, comme l'illustre la progression de Z% des créances en nombre de jours

Bilan

De façon générale : commenter les postes significatifs du bilan et leur évolution entre fin N-1 et fin N

(Pour les ESSMS privés) Commenter les montants enregistrés en compte de liaison et leurs évolutions, en complément des données chiffrées de l'onglet « Comptes de liaison » du bilan comptable présenté en annexe 3 de l'ERRD

(Pour tous les ESSMS) En cas de reclassement de masses financières d'un poste à un autre entre deux exercices, les expliquer pour faciliter la compréhension des données

(Pour tous les ESSMS) S'ils sont significatifs, détailler les engagements hors bilan comptable pris (crédit-bail notamment), et le cas échéant les retraitements effectués pour établir le bilan financier

Marge brute d'exploitation et CAF

Analyser les taux de marge brute et de CAF, et comparer la CAF au remboursement annuel des emprunts

Fond de roulement et trésorerie

Analyser le FRNG, le BFR et la trésorerie en jours d'exploitation, en s'appuyant si nécessaire sur les indicateurs de rotation du BFR (créances en jours, ...)

Ratios de structure financière

Analyser la durée apparente de la dette, le taux de dépendance financière

Affectation des résultats (*maximum 1/2 page par CRP*)

1. Rappel des priorités d'affectation du CPOM

Proposition de contenu :

Reprendre ici de façon synthétique les règles d'affectation de résultat définies par le CPOM (annexe 5).

2. Calcul du résultat à affecter et explication de l'affectation

Proposition de contenu :

Pour les ESMS privés, expliciter les modalités de calcul des charges dont la prise en compte est différée.

Si plusieurs possibilités d'affectation de résultat existent, justifier celle retenue notamment au regard des objectifs du CPOM, et de la situation financière en fin d'exercice.

Commenter le solde des réserves issues des affectations de résultat successives, en mobilisant si nécessaire des indicateurs issus du CPOM (notamment le taux de réserve de compensation des déficits en % des produits de tarification).